



Chémini (261)

קח לך עֵגֶל (ט.ב.)

« Prends pour toi un veau » (9,2)

Rachi explique que ce veau que devait apporter Aharon venait en expiation à la faute du veau d'or. On peut s'interroger: pendant les sept jours de préparation, on apporta un taureau en sacrifice. Et nos Sages enseignent qu'il venait en expiation pour la faute du Veau d'or, le petit du taureau. Dès lors, pourquoi apporter encore une fois de plus une expiation pour cette faute par ce Veau? En fait, quand pendant ces sept jours préliminaires on apporta ce taureau, la faute du Veau d'or fut expiée. Dès lors, le niveau d'Aharon et du peuple s'éleva considérablement, puisque cette faute ne venait plus les freiner. Mais, une fois qu'ils s'élevèrent, une dimension plus fine de la faute du Veau d'or s'éveilla. En effet, un certain aspect de la faute, qui n'était pas considéré jusqu'à présent comme une faute, apparut. Comme le peuple s'éleva, les exigences envers eux devinrent plus strictes. Et même ce qui n'était pas une faute jusque-là apparut à présent comme une faute, selon leur nouveau niveau plus élevé. Et il fallait dès lors expier même ce nouvel aspect de la faute. Tel était le but de ce veau à sacrifier le huitième jour, en expiation à cet aspect plus fin de cette faute.

Chem miChmouel

וְאֵת הַחֲזִיר כִּי מִפְּרִים פְּרָסָה הוּא וְשָׂסַע שָׂסַע פְּרָסָה וְהוּא גֵרָה לֹא
 « Et le cochon (est impur), car il a les sabots fendus mais ne rumine pas » (11,7)

On peut s'interroger sur la structure de ce verset. Etant donné que la raison pour laquelle le cochon n'est pas cachère c'est parce qu'il ne rumine pas, et pas parce qu'il a les sabots fendus, qui est signe de cacherout, on se serait donc plutôt attendu à ce que la Torah mentionne le fait qu'il ne rumine pas avant le fait qu'il ait des sabots fendus, car c'est le fait qu'il ne rumine pas qui le rend interdit. **Le Kli Yakar** rapporte que le cochon est le symbole de l'hypocrisie. Selon la formule de nos Sages, il montre ses sabots comme pour dire: je suis cachère. Par cela, le cochon symbolise ce défaut qui consiste à tromper les autres et se faire passer pour un animal cachère. Il en est de même pour l'homme, il fait croire qu'il est pieux alors qu'en réalité il n'en est rien. Mais le plus grave est qu'il finit par se tromper à lui-même. Il finit par être persuadé de sa piété. Or, la condition de base pour corriger ses défauts c'est d'être honnête avec soi-même et reconnaître la vérité de ce que l'on est. Comment un homme qui se voit parfait pourra-t-il

accepter, voir ses failles et les corriger? Car avoir de mauvais traits n'est pas en soi si embêtant tant qu'on est prêt à les corriger. Mais ce qui compromet le plus le repentir et la réparation, c'est de se voir comme un être parfait, d'imaginer n'avoir rien à arranger, c'est-à-dire se mentir à soi-même. Il fait comme le cochon il montre 'ses sabots fendus' c'est-à-dire ses bonnes qualités pour couvrir ses défauts et les ignorer, faisant croire à tous, et même à lui-même, qu'il est pieux, et ainsi il rend difficile le repentir, la remise en question et la reconnaissance de ses fautes.

Aux Délices de La Torah

מִדּוּעַ לֹא אָכַלְתֶּם אֶת הַחֲטָא (י. ז')

« Pourquoi n'avez-vous pas mangé l'expiatoire ? »

Le Saba de Kelm proposa un jour la parabole suivante: Imaginons que se tienne devant nous une personne en proie à une profonde détresse. Vient à passer quelqu'un qui se met à le fustiger et lui reproche d'avoir mal agi sur un certain point. Cette façon d'agir ne nous semblerait-elle pas cruelle? Or, voilà que deux princes d'Israël et grands d'Israël, **Nadav** et **Avihou**, viennent de décéder, d'une mort inhabituelle et effroyable, et ce lors d'un jour de réjouissance pour Israël. Leur père, dans toute son intégrité et mû par sa force spirituelle, s'est soumis au jugement de Hachem et l'a accepté tout en se sentant responsable de leur mort. Mais comme si cela ne suffisait pas, **Moché Rabeinou** s'est mis en colère contre **Aharon** et 'ses fils restants' et leurs a dit : « Pourquoi n'avez-vous pas mangé l'expiatoire? », en dépit de leur indescriptible souffrance et de leur terrible situation, on ne pouvait pas invoquer pour leur défense leurs états d'âme susceptibles de les déconcentrer dans leurs tâches sacerdotales! Des soldats au service du Roi se doivent d'accomplir Ses ordres précisément et consciencieusement, quelles que soient les circonstances. Telle est la véritable acception du joug de la Royauté Divine !

Rav Ruvin zatsal « Talelei Oroth »

וְלֹא תִטְמְאוּ בָהֶם וְנִטְמַתֶּם בָּם (יא. מג)

« Ne vous souillez point par elles, vous en contracteriez l'impureté » (11. 43)

La Paracha de la semaine traite des aliments permis et interdits. La Thora énumère longuement les signes distinctifs des animaux cacher, suivant les grandes catégories suivantes: bétail, volaille, poisson. Hachem nous demande : « Ne rendez pas vos âmes exécrales ... vous seriez impurs –

vénitmétèm – par eux ». Le mot *vénitmétèm* est écrit ici exceptionnellement sans la lettre **Alef**, ce qui poussent les Sages à commenter de la sorte : Ne lis pas *vénitmétèm* (vous seriez impurs) mais *vénitamtèm* (vous seriez stupide, étanches aux bonnes influences). Nous apprenons de là à quel point il est important de respecter à la lettre les recommandations de nos Sages sur la cacherout. En effet, comme l'explique le **Ramban**, tout ce qui est absorbé par l'Homme est transformé en sang et intégré à notre organisme, et comme le dit la Thora: « **Le Sang est l'âme** ». Ainsi, chaque aliment que l'Homme ingurgite a des répercussions sur sa **Néchama**: Par conséquent, nous comprenons désormais pourquoi les gens pieux sont à la recherche de certifications de cacherout rigoureuse! Cela peut avoir des répercussions sur l'âme même de l'Homme! A ce sujet, un Rav s'occupant de ramener nos frères égarés à la Thora questionna **Rav Chakh zatsal** : quel point un Baal Téhouva doit prendre sur lui en premier : Chabbat, les lois de mélange de lait et de viande, les lois de pureté familiale? **Rav Chakh** répondit : Bien que transgresser Chabbat ou Nida soit passible de la peine suprême de Karèt (excommunication), la priorité est de respecter scrupuleusement les règles de cacherout, car si leur cœur est complètement fermé, comment voulez-vous les rapprocher d'Hachem ?

אָפֿה פֿי תִּזְרִיעַ (תזריע יב. ב)

« **Une femme qui concevra** » (Tazria 12,2)

Ce verset (au tout début de Tazria) suit immédiatement le passage de la Torah qui traite des lois de Cacherout (fin de Chémini). Quel en est le lien? Nos Sages (Ramban) nous enseignent que: cela vient faire allusion au fait que les parents peuvent avoir une influence sur la pureté et la sainteté de leurs enfants en fonction de ce qu'ils mangent. Des parents qui, malheureusement, ne respectent pas les lois de la Cacherout et consomment des aliments interdits, peuvent causer à leur descendance des dommages spirituels tels que par exemple la perte de la sensibilité à la sainteté et l'indifférence à la Torah. **Le Rama** (Yoré Déa 81,7) écrit que l'on doit empêcher les enfants de consommer des aliments interdits pour éviter que leur potentiel spirituel en soit affecté [et ce alors qu'ils n'ont pas encore l'obligation d'accomplir les mitsvot].

Le Ohr ha'Haïm haKadoch écrit qu'il a entendu du **Ari zal** que parfois l'homme se transforme, et de bon devient mauvais, sans qu'on sache pour quelle raison. Lui-même s'étonne qu'on puisse se transformer ainsi. Il estime que c'est provoqué par le fait de faire rentrer dans sa bouche des aliments interdits. De même que les aliments interdits

peuvent avoir une mauvaise influence sur l'homme, les aliments cachés peuvent avoir une bonne influence, comme nous trouvons chez le non-juif Antoninus, qui étant bébé a sucé le lait de la mère de Rabbi. Les Sages ont estimé que c'était la raison pour laquelle Antoninus a fini par étudier la Torah, se convertir et se circoncire. Le **Midrach** (Tan'houma Vayéra) dit sur le verset : « **Sarah a allaité des fils** » que les femmes égyptiennes menaient leurs enfants chez Sarah pour qu'elle les allaite, et que tous ces bébés égyptiens ont fini par se convertir. Il est raconté dans **Pessikta Rabati** (44-90) que tous ceux qui venaient se convertir et tous les convertis du monde qui craignent le Ciel descendent de ceux qui ont bu le lait de Sarah.

Halakha

A l'époque du Temple, la Mitsva de supputer le Omer était une Mitsva exigée par la Torah, mais aujourd'hui - par nos fautes-elle est seulement un commandement de nos Sages. Le moment de la Séfira (compte): Selon la loi stricte, on peut compter dès le coucher du soleil, mais a priori, il est juste d'être rigoureux et de compter à la sortie des étoiles. Si le compte a été omis la nuit, on comptera l'Omer pendant le jour, sans dire de bénédiction. C'est une bonne coutume de compter l'Omer chaque matin après la prière, sans bénédiction, de façon à ce que celui qui l'aurait oublié la nuit et le compte pendant le jour, puisse par la suite continuer à compter en disant la bénédiction.

Dicton: *Quand un juif prie, Hachem embrasse chaque mot qui sort de ses lèvres.*

Baal Chem Tov

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וים בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוזה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ולציפורה לידיה בת רבקה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'ירלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזו עזיזה, לינה רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים.

